

Catalogue des mesures de protection

Fixées par le Règlement du Conseil d'Etat	Fixées par la délégation de compétences de la CCDN	Validées par la CIDN
Familles de mesures	Typologie de mesures	Mesures
Cloisonnement et étanchéification des ouvertures dans l'enveloppe d'un bâtiment	Optimisation des ouvertures (position, distribution et taille)	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacement judicieux et ajustement de la taille des ouvertures - Suppression des ouvertures
	Etanchéification et renforcement des ouvertures	<ul style="list-style-type: none"> - Protection des ouvertures par des croisillons, plaques déflectrices, des palplanches ou des barrières de rétention - Réalisation de joints de maçonnerie étanches - Renforcement des ouvertures p.r. aux forces de succion - Utilisation de grillages pare-grêle
	Adaptation des matériaux	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de verre partiellement précontraint (Securit) pour les ouvertures - Installation de portes et fenêtres étanches
Surélévations et seuils (bâtiments ou équipements)	Surélévation (accès, seuils et équipements)	<ul style="list-style-type: none"> - Surélévation des sauts-de-loup et soupiraux - Surélévation des accès (garage et entrées) - Surélévation des appareils extérieurs de climatisation et des pompes à chaleur air-eau - Mise hors eau des bouches d'aération (ventilation, extraction d'air)
	Etanchéification et renforcement des seuils	<ul style="list-style-type: none"> - Etanchéification des joints - Renforcement par utilisation de matériaux adaptés

Fixées par le Règlement du Conseil d'Etat	Fixées par la délégation de compétences de la CCDN	Validées par la CIDN
Familles de mesures	Typologie de mesures	Mesures
Aménagements extérieurs ou aux abords immédiats d'un bâtiment ainsi que mesures pour un ensemble de bâtiments (hors champ d'intervention de l'Etat)	Ouvrage de déviation	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un muret/digue de déviation - Construction d'une étrave - Réalisation de seuils trapézoïdaux (dos d'ânes) - Remodelage du terrain (ex. dévers des routes, etc)
	Ouvrage de stabilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilisation par terrassement (surcharge/décharge) - Stabilisation de la paroi par des ouvrages de soutènement ou des ancrages - Stabilisation du versant ou de la paroi par la pose de revêtement/végétation - Stabilisation par la purge de la zone source - Elagage/arrimage des arbres
	Réaménagement et transformations extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> - Réaffectation et redistribution des espaces extérieurs (ex: les terrasses ou les places de jeux)
	Ouvrage d'évacuation, drainage et rétention	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un muret/digue de retenue - Installation de mesures contre les glissements de neige ((re)boisement, banquettes, seuils ancrés, pieux ou trépieds) - Aménagement de tranchées drainantes ou de forages drainants - Installation de drainages périphérique - Installation d'Aco-drains - Installation de rigoles d'évacuation - Suppression des obstacles à l'écoulement naturel - Réalisation de sous-couches drainantes sous les chemins et dallages - Réalisation de barbacanes dans les murs de clôture et de soutènement

Fixées par le Règlement du Conseil d'Etat	Fixées par la délégation de compétences de la CCDN	Validées par la CIDN
Familles de mesures	Typologie de mesures	Mesures
Aménagements extérieurs ou aux abords immédiats d'un bâtiment ainsi que mesures pour un ensemble de bâtiments (hors champ d'intervention de l'Etat) - suite	Ouvrage d'évacuation, drainage et rétention	<ul style="list-style-type: none"> - Réaménagement d'espaces extérieurs (jardins, places de parc,...) pour favoriser l'infiltration - Protection du versant au moyen de filets dynamiques ou statiques - Stabilisation du versant par drainage
Travaux sur l'enveloppe du bâtiment	Adaptation des matériaux	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de tuiles lourdes - Remplacement des matériaux par des matériaux résistants sur les toits, façades, impostes, capteurs solaires, couverture de piscine, etc. avec un indice de résistance à la grêle 3 (RG3) ou plus élevé - Utilisation d'éléments de menuiserie résistants à l'eau - Pose de gravier rond / végétation sur le toit (amortissement des grêlons)
	Etanchéification des éléments	<ul style="list-style-type: none"> - Imperméabilisation des appuis de charpente - Utilisation de matériaux étanches pour l'enveloppe du bâtiment (murs et façades) - Imprégnation ou doublage des cloisons (ex: membrane d'étanchéité)
	Sécurisation des éléments	<ul style="list-style-type: none"> - Pose de crochets sur les tuiles, assemblages vissés et sous toitures, coffrage, etc. - Ancrage des revêtements de parois extérieures - Redimensionnement approprié de l'évacuation des eaux du toit - Utilisation de dispositifs anti-glissements de neige : poutres transversales, crochets arrêt-neige ou grilles à neige

Fixées par le Règlement du Conseil d'Etat	Fixées par la délégation de compétences de la CCDN	Validées par la CIDN
Familles de mesures	Typologie de mesures	Mesures
Travaux sur l'enveloppe du bâtiment - suite	Renforcement des éléments ou structure porteuse	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des parois extérieures - Renforcement du toit - Redressement du bâtiment par rehaussement - Renforcement du radier - Report des charges sous le plan de glissement - Stabilisation du bâtiment par ancrage - Pose de verre de protection pour les installations solaires et photovoltaïques - Protection des lés d'étanchéité - Renforcement des gouttières et avant-toits
Assainissement des espaces et équipements intérieurs	Réaménagement/transformation intérieure	<ul style="list-style-type: none"> - Réaffectation et redistribution des espaces intérieurs - Remodelage du sol avec une pente suffisante en direction des installations de drainage
	Sécurisation des installations	<ul style="list-style-type: none"> - Ancrage des citernes, cuves, micro-step et fosses septiques légères - Mise en hauteur des équipements, des appareils et installations électriques - Repositionnement du filtre des installations sanitaires au-dessus de la cote d'inondation.
	Etanchéification des installations	<ul style="list-style-type: none"> - Application d'un système anti reflux (clapet) - Etanchéification des introductions et des entrées des conduites - Cloisonnement étanche des cuvettes d'ascenseur et monte-charge

Fixées par le Règlement du Conseil d'Etat	Fixées par la délégation de compétences de la CCDN	Validées par la CIDN
Familles de mesures	Typologie de mesures	Mesures
Assainissement des espaces et équipements intérieurs - suite	Choix adapté des matériaux	- Remplacement judicieux des matériaux utilisés pour les sols et parois
	Action sur la structure porteuse	- Renforcement des dalles
Outils d'alerte ou d'automatisation de mesures préventives	Mise en place de systèmes domotiques de prévention contre les dangers naturels	- Pose du système Protection Grêle - Pose d'autres systèmes de domotique pertinents pour la relève des protections solaires